



Modification du Règlement ecclésiastique

Procédure de Consultation

Rapport de la Commission d'examen

Point 7 de l'ordre du jour

Synode des 4 et 5 mars 2016

0. Préambule

La commission d'examen (ci-après « la commission ») est composée de MM. Philippe Fonjallaz (laïc), président, Frédéric Keller et Jean-Baptiste Lipp (ministres), Michel Dind et Gérald Dessauges (laïcs).

Elle s'est réunie les 11, 18, 20 et 25 janvier 2016 non sans avoir également entretenu une correspondance électronique et avoir recueilli des informations utiles notamment auprès de Mmes Pascale Gilgien, Myriam Karlström et Esther Gaillard et MM. Xavier Paillard et John Christin, conseillers synodaux, lors de sa rencontre du 25 janvier 2016.

1. Considérations générales

La commission relève le bien-fondé de la proposition d'inclure la possibilité d'organiser une procédure de consultation dans l'article 76, allant dans le sens de la motion Joux-Orbe no2 de juin 2013.

2. Remarques

La commission fait toutefois remarquer que cet article laisse une très grande marge d'interprétation quant aux sujets qui touchent à l'identité de l'Eglise. Ce flou affaiblit la portée du texte.

Nous relevons également que le Synode des 13-14 juin 2014 avait mentionné dans sa décision qu' « Il demande que cette modification du Règlement ecclésiastique soit étayée par un rapport d'exposé des motifs, présentant les modalités de la consultation dans le sens du présent rapport. »

Or la commission n'a trouvé ni dans le rapport du Conseil synodal en vue du Synode des 4-5 mars 2016 ni dans le contenu de l'article proposé de réponses à cette demande. En particulier, aucune information n'est donnée quant aux modalités dans lesquelles se déroulerait une telle consultation.

La commission pense que ce manque doit encore être comblé et faire l'objet d'un rapport complémentaire du Conseil synodal.

3. Recommandation d'entrée en matière

La commission recommande au Synode d'accepter l'entrée en matière sur le rapport du Conseil synodal.

Au nom de la commission d'examen :

Philippe Fonjallaz
Président